

## **Communication de la Toulouse School of Economics**

L'École d'économie de Toulouse/Toulouse School of Economics est classée 17<sup>ème</sup> parmi les institutions d'enseignement et de recherche en sciences sociales dans le classement mondial de Shanghai. Elle offre une formation scientifique et pluridisciplinaire pour les économistes de demain, capables d'articuler les développements récents de la recherche et des méthodes expérimentales et quantitatives (statistiques, économétrie ou data science), mais aussi une préparation à l'insertion dans le monde de l'entreprise (accompagnement professionnel, stages obligatoires). Son campus accueille plus de 80 nationalités, près de la moitié des étudiants sont étrangers, la formation en Master est dispensée essentiellement en anglais. Ses débouchés sont divers dans les grandes entreprises de conseils, les cabinets d'avocats, les banques centrales ou privées, les assurances, les entreprises de réseaux (énergie, transport, communication,...) et de l'économie digitale (GAFA), les administrations économiques nationales ou internationales, les autorités de concurrence ou de régulation nationales ou transnationales, mais aussi des start-ups.

L'École modifie ses règles d'admission à partir de janvier 2018 en intégrant une admission automatique pour des élèves de classes préparatoires remplissant les conditions suivantes :

Les élèves inscrits en classe préparatoires ECS et BL, ayant déposé leur candidature pour une admission à l'École d'économie de Toulouse avant la date de clôture de dépôt (l'année académique passée, il s'agissait du 28 mai, se reporter au site : [www.tse-fr.eu](http://www.tse-fr.eu)), seront admis de manière automatique en première année de l'École (niveau L3) en filière « Économie », s'ils sont admissibles aux concours suivants : HEC, ESSEC, ENSAE, EDHEC, EM Lyon ou ESCP Europe.

Les élèves inscrits en classe préparatoire MP, PC et PSI, ayant déposé leur candidature pour une admission à l'École d'économie de Toulouse avant la date de clôture de dépôt, seront admis de manière automatique en première année de l'École (niveau L3), filière « Économie et Mathématique », s'ils sont admissibles aux concours suivants : Concours commun « Mines-Ponts », École Centrale-Supélec, ENS et École Polytechnique.

Les candidatures d'élèves de classe préparatoire ne remplissant pas ces conditions, seront évaluées avec bienveillance par le Comité de sélection.